

Assemblée Générale de l'ASAVA

Jeudi 23/01/2025 à Toulon et Jeudi 30 janvier à St Tropez



Environ 250 adhérents présents ou représentés ont participé au 2 assemblées générales

Cette participation est au diapason de la santé de l'association qui compte 813 adhérents à jour de leur cotisation en 2024 dont 117 adhésions nouvelles.

Un bilan positif mis en exergue dans le rapport financier de la trésorière : [Patricia Ribier](#)

Comme à chaque AG, le [Vice-président Christian Amiel](#) a fait un point social et a indiqué que les cadeaux faramineux, octroyés par la Macronie, ont continué.

Cadeaux! Et quels cadeaux! Évalués à près de 160 milliards/an (source IRES) d'aides et exonérations, CIR, Pacte de responsabilité, CICE, Impôts sur la fortune... soit le premier

budget de l'état puisque représentant 40% du budget global.

Autant de cadeaux sans aucune contrepartie, alors que dans le même temps le gouvernement rognait sur la politique sociale du pays, sabrait dans les budgets Santé, Education... sans rien exigé face aux milliards du CICE accordés grassement depuis des années.

D'ailleurs une enquête parlementaire a indiqué que 80% du CICE se transformait en dividendes.

Toute cette politique qui continue à servir les plus riches au détriment des plus pauvres (salariés, retraités, chômeurs, ...) et cherchant par tous les moyens à limiter la reconnaissance des maladies professionnelles pour éviter d'indemniser les victimes empoisonnés par leurs employeurs.

Puis le président [Gérard Lojewski](#) a évoqué le rapport d'activité de l'année écoulée et les perspectives d'actions pour les dossiers «Préjudice Anxiété» et pour la reconnaissance des années d'exposition amiante au titre des travaux insalubres.

Ensuite le [Président de la CAVAM, Alain Guéret](#), a expliqué le but de cette coordination regroupant 24 associations représentant environ 7500 adhérents.

Son action s'inscrit dans la solidarité et la lutte de classe afin d'instaurer un rapport de force significatif pour obtenir un progrès social de haut niveau, pour interdire l'enfouissement de cette fibre tueuse et pour de nouveaux droits vers les victimes de l'amiante. Il a indiqué aussi sa très grande inquiétude face à la suppression du groupe d'étude parlementaire amiante.

[Evelyne Garraud](#), membre avec [Marie-Pierre Groc](#) du groupe [Éradication-Prévention CAVAM](#), a indiqué ■l'importance de travailler au sein de ce groupe national, ■la rencontre avec Jean-Pierre Vèran, Président de l'association des maires du Var, afin d'obtenir que la collecte gratuite des déchets amiantés pour les particuliers s'élargisse sur l'ensemble du département et éviter ainsi les dépôts sauvages qui polluent campagne – rivières – forêts.

De plus, le PDG de Valame nous a confirmé la prévision à moyen terme de la future implantation dans la région PACA. Ce dernier nous a remerciés pour notre implication.

La réalisation de ce projet sera à mettre au crédit du travail collectif des associations de la région du Sud-Est de la CAVAM (Centaure, ASAVA, ADEVA Gard rhodanien et CAPS84) ainsi qu'au groupe prévention/éradication de la CAVAM.

Vint enfin le moment où [Florent Tizot](#), avocat du cabinet TTLA, donna les dernières informations sur les dossiers PA avec les actions menées ou à venir.

Une AG en tous points positive qui se terminera dans la bonne humeur, autour de la galette et du verre de l'amitié.

